

Garenne, Michel

Research Report

La question du dividende démographique en Afrique au sud du Sahara

FERDI Note brève, No. B164

Provided in Cooperation with:

Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), Clermont-Ferrand

Suggested Citation: Garenne, Michel (2016) : La question du dividende démographique en Afrique au sud du Sahara, FERDI Note brève, No. B164, Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), Clermont-Ferrand

This Version is available at:

<https://hdl.handle.net/10419/269766>

Standard-Nutzungsbedingungen:

Die Dokumente auf EconStor dürfen zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden.

Sie dürfen die Dokumente nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, öffentlich zugänglich machen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Sofern die Verfasser die Dokumente unter Open-Content-Lizenzen (insbesondere CC-Lizenzen) zur Verfügung gestellt haben sollten, gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der dort genannten Lizenz gewährten Nutzungsrechte.

Terms of use:

Documents in EconStor may be saved and copied for your personal and scholarly purposes.

You are not to copy documents for public or commercial purposes, to exhibit the documents publicly, to make them publicly available on the internet, or to distribute or otherwise use the documents in public.

If the documents have been made available under an Open Content Licence (especially Creative Commons Licences), you may exercise further usage rights as specified in the indicated licence.

La question du dividende démographique en Afrique au sud du Sahara

Michel GARENNE

 Michel GARENNE

1. Senior Fellow, Ferdi, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand, France ;
2. Institut de recherche pour le développement (IRD), UMI Résiliences, Bondy, France ;
3. Institut Pasteur, Épidémiologie des maladies émergentes, Paris, France ;
4. MRC/Wits Rural Public Health and Health Transitions Research Unit, School of Public Health, Faculty of Health Sciences, University of the Witwatersrand, Johannesburg, South Africa.

contact Michel.Garenne@ird.fr ; Michel.Garenne@pasteur.fr

Introduction

Cette note explore le concept de dividende démographique, c'est-à-dire la relation entre structure par âge de la population et croissance économique, à travers une analyse empirique sur la période 1950-2010, l'accent étant mis sur l'Afrique subsaharienne. Les données démographiques proviennent de la direction de la population des Nations unies [UNPD, 2012], et les données économiques des estimations de revenu par tête en parité de pouvoir d'achat et dollar constant d'Angus Maddison et collègues [Maddison, 2010]. Le concept de dividende démographique fut à la mode dans les années 1950, et a servi de justification aux politiques de population et de planning familial en Asie et Amérique latine financées par la communauté internationale et tout particulièrement par les États-Unis [Coale & Hoover, 1958].

.../... La relation entre population et développement a aussi été la source de nombreux débats dans la littérature scientifique [Barro 1997; Basu & Basu 2015; Birdsall 1988; Blanchet 1991; Boserup 1985; Brander & Dowrick 1994; Easterlin 1967; Johnson & Lee 1987; Kelley 1988; Kelley & Schmidt 1996; Kuznets 1967, 1973; Mason 1988]. Le dividende démographique a été remis à la mode par un groupe de chercheurs de l'université Harvard aux États-Unis à propos de l'Afrique sub-saharienne [Bloom *et al.* 2000, 2002]. Ce continent est en effet en retard en ce qui concerne la maîtrise de la fécondité et connaît les plus fortes croissances démographiques et les plus faibles niveaux de revenu par tête. La question est donc de savoir si une baisse rapide de la fécondité pourrait avoir un impact notable sur la croissance économique.

► Le rapport de dépendance

Le « dividende démographique » est la situation d'une population dans laquelle la structure par âge est considérée comme favorable au développement économique. En effet, toute population se compose de producteurs et de consommateurs, et donc une population où le rapport du nombre de consommateurs au nombre de producteurs est faible est avantagée par rapport à celle où ce rapport est élevé, car la production par consommateur sera plus élevée. L'indicateur de choix de cette structure par âge est le rapport de la population des moins de 15 ans et des 65 ans et plus (les inactifs) à la population des 15-64 ans (les actifs), appelé rapport de dépendance.

$$\text{Rapport de dépendance} = \frac{\text{Pop}(0-14) + \text{Pop}(65+)}{\text{Pop}(15-64)}$$

Ce rapport de dépendance a une définition purement démographique, et est donc un peu différent du rapport théorique des consommateurs aux producteurs, car il ne tient pas compte

de la durée de la formation, de l'âge au premier emploi, du chômage, ni de l'âge à la retraite, c'est-à-dire que l'on suppose que tous les 15-64 ans sont considérés en âge de travailler (la population active). Il a l'avantage d'être facile à calculer à partir des données démographiques, et d'être comparable entre pays et entre périodes.

► Facteurs du rapport de dépendance

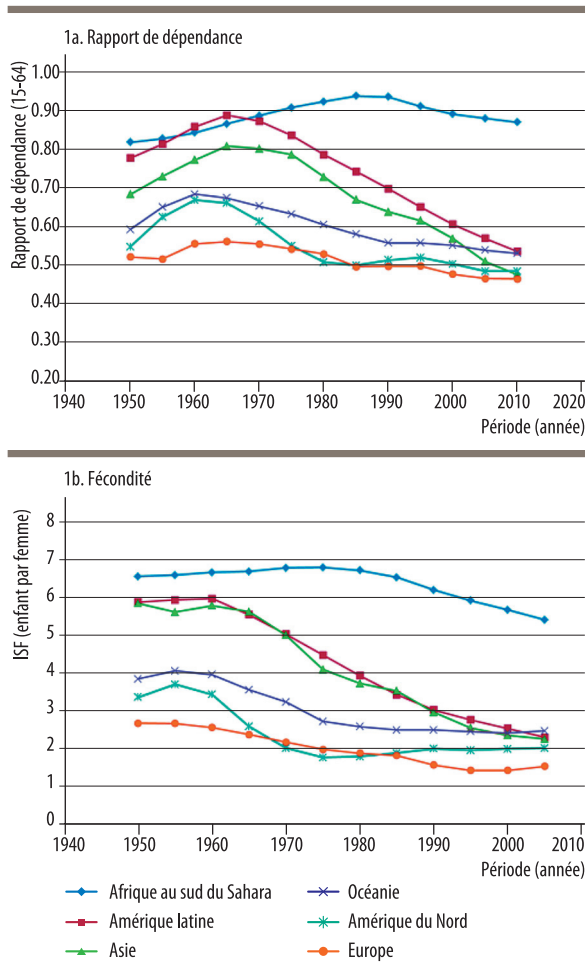
Le rapport de dépendance varie considérablement selon les trois paramètres des dynamiques démographiques : fécondité, mortalité, et migrations. Il varie dans le temps, en suivant la transition démographique (baisse de la fécondité et de la mortalité) et les mouvements migratoires, ainsi que dans l'espace selon l'histoire démographique de chaque pays. Pour la période 1950-2010, et selon les estimations des Nations unies par pays, il varie de 0.24 à 1.20, ce qui est considérable : dans une population où le rapport de dépendance est de 0.24 une famille de deux adultes doit assurer la consommation de 2.5 personnes alors que dans le cas où il s'élève à 1.20 elle doit assurer la consommation de 4.4 personnes, en faisant abstraction du poids relatif des consommateurs selon l'âge.

L'évolution du rapport de dépendance dans le temps suit d'abord l'évolution de la fécondité : il est très élevé (1.0 ou plus) dans les pays à forte fécondité, et baisse régulièrement avec celle-ci, puisque la proportion d'enfants diminue. La baisse de la mortalité a pour effet d'augmenter le rapport de dépendance, d'abord en augmentant le nombre d'enfants survivants (les moins de 15 ans), puis à long terme en augmentant le nombre de personnes âgées (les 65 ans et plus). Les migrations de départ (émigration) font baisser le rapport de dépendance (pertes de jeunes adultes) alors que les migrations d'arrivée (immigrations) ont l'effet inverse. Les pays qui ont les rapports de dépendance les plus forts sont des pays à forte fécondité (Kenya, Niger, Yémen) et des pays à forte émigration, comme les petites

iles tropicales (Saint-Vincent & Grenadines, Grenade, Sainte-Lucie, Suriname, Samoa, Mayotte, Sao-Tome & Principe). Les pays qui ont les rapports de dépendance les plus faibles sont les pays à très faible fécondité (Singapour, Hong-Kong, Macao) ou les pays à forte immigration (Koweït, Qatar, Emirats Arabes Unis).

► Tendances du rapport de dépendance de 1950 à 2010

Figure 1. Tendances du rapport de dépendance et de la fécondité, grandes régions du monde, 1950-2010



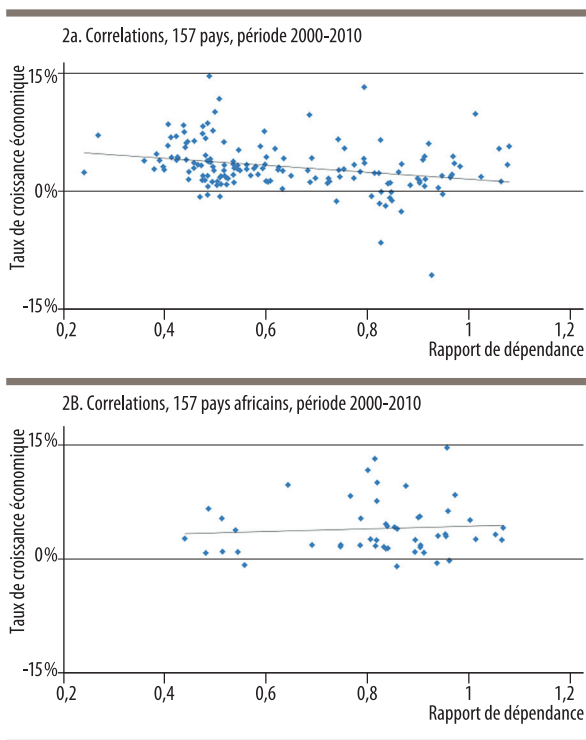
Le rapport de dépendance par continent a varié du simple au double (de 0,47 à 0,94) au cours de la période 1950-2010. Il était bas et l'est resté en

Europe, Amérique du Nord et Océanie, a diminué considérablement en Asie et en Amérique Latine après une brève période de hausse. Par contre, il a augmenté en Afrique sub-saharienne et est resté à un niveau élevé, malgré une petite baisse récente. Ces grandes tendances sont avant tout le produit des tendances de la fécondité (mesurée par l'Indicateur Synthétique de Fécondité ou ISF), même si la mortalité et les migrations ont joué un petit rôle additionnel. La corrélation entre les deux quantités (rapport de dépendance et ISF) est d'ailleurs proche de l'unité, soit 0,957 pour la période 1950-2010. (Figure 1a et 1b)

► Relations entre rapport de dépendance et croissance économique

Les relations entre structure par âge et croissance économique sont complexes et varient au cours du temps. Au niveau mondial, pour la période 1950-2010 on note une petite corrélation négative ($\rho = -0,21$), qui est un peu plus élevée au cours de la période récente 2000-2010 ($\rho = -0,28$). C'est-à-dire que les périodes et les pays où le rapport de dépendance était plus faible ont eu une croissance un peu plus élevée. Cette corrélation globale cache de grandes différences. Avec un rapport de dépendance de 0,80, le taux de croissance économique peut passer de très faibles valeurs négatives ($< -5\%$) à des valeurs positives très élevées ($> 10\%$). Avec un taux de dépendance de 0,50, le taux de croissance économique peut aller de zéro (0%) à des valeurs élevées ($> 10\%$). Toutefois, il convient de noter que les cas de croissance économique fortement négatifs se trouvent toujours parmi les pays à fort rapport de dépendance ($> 0,80$), et que les pays à faible taux de dépendance ($< 0,40$) ont toujours une croissance économique positive. (Figure 2a)

Figure 2. Corrélations entre rapport de dépendance et croissance économique : dans le monde et en Afrique, période (2000-2010)



Par contre, en Afrique au cours de la période 2000-2010, la corrélation entre rapport de dépendance et taux de croissance économique n'est pas significative, et même légèrement positive. Cela est dû au fait que les pays ayant la plus forte croissance au cours de cette période (principalement en raison des investissements étrangers et du prix élevé des matières premières) sont souvent des pays en retard dans la transition démographique, alors que les pays les plus avancés dans la transition (principalement situés en Afrique australe) ont eu une croissance économique plus faible (Figure 2b).

► Facteurs de la croissance en Afrique

Les relations entre structure par âge et croissance économique sont donc complexes, et peuvent même être inversées à certaines périodes. Ceci est dû à la relative indépendance entre les ten-

dances démographiques et les dynamiques économiques. Sur le plan démographique, les tendances de la fécondité, les plus importantes pour le rapport de dépendance, sont avant tout le produit des politiques de population et en particulier de la diffusion du planning familial, qui peuvent être assez indépendantes des paramètres économiques, puisque ces politiques sont en général financées par la communauté internationale.

Sur le plan économique les facteurs de la croissance en Afrique sont avant tout les exportations de matière première (pétrole, gaz, minéraux), les investissements productifs venant de l'étranger, l'aide internationale et les transferts des travailleurs émigrés, ainsi que les transferts de technologie (techniques et organisationnels) qui permettent une meilleure efficacité. L'épargne nationale ne joue qu'un petit rôle dans la croissance économique en Afrique, en dehors de quelques pays particuliers comme l'Afrique du Sud. Or, au niveau macro-économique, le concept de dividende démographique est essentiellement basé sur l'épargne et l'investissement national : la théorie veut que plus nombreux sont les producteurs et moins nombreux sont les consommateurs, plus l'épargne sera importante, plus l'investissement sera élevé, et plus la croissance économique sera forte. Le concept de dividende démographique semble donc mal s'appliquer au cas africain, car la croissance économique vient essentiellement d'ailleurs.

Par contre, sur le plan micro-économique et micro-démographique il est certain que la maîtrise de la fécondité a toujours un impact positif au niveau des ménages. Moins il y a d'enfants dans une famille, plus le ménage sera aisé financièrement, en revenu par tête et en patrimoine. En conséquence, les enfants seront mieux nourris, soignés, éduqués, et plus ceux-ci seront productifs à la génération suivante. Ces mécanismes au niveau des ménages semblent plus importants que les mécanismes macro-économiques, mais restent peu étudiés.

En conclusion, il est difficile de prévoir ce

que sera l'évolution du rapport de dépendance en Afrique, car elle dépendra des politiques de population et surtout de la diffusion du planning familial en milieu rural. Quant au dividende démographique, il dépendra surtout des politiques économiques, et en particulier de la capacité à mobiliser l'épargne nationale. Ceci dit, tout effort pour maîtriser la fécondité aura des impacts positifs au niveau des ménages et des conséquences favorables à long terme, non seulement économiques mais aussi écologiques.

► Principaux messages

La baisse de la fécondité est le principal facteur des changements de la structure par âge d'une population, et donc du 'rapport de dépendance' qui est un indicateur de la proportion d'inactifs dans la population.

Les relations entre le rapport de dépendance et la croissance économique sont ténues et complexes : elles peuvent varier au cours du temps et varient entre les pays.

Un faible rapport de dépendance a en général un petit impact positif au niveau macro-économique, mais il a un effet important au niveau des ménages et sur le long terme.

Source des données

- **Maddison / OECD** : <http://www.oecd.org/dev/developmentcentrestudies/theworldconomyamillennialperspective.htm>
- **Nations unies/UNPD** : <http://esa.un.org/unpd/wpp/>

► Références

- **Barro R.J.** (1997). *Determinants of Economic Growth: A Cross-Country Empirical Study*. MIT Press, Cambridge, MA
- **Basu A.M., Basu K.** (2015). The prospects for an imminent demographic dividend in Africa: The case for cautious optimism. Paper presented at the 7th UAPS conference, Johannesburg, November 29 –December 4, 2015 (session 103).
- **Birdsall N.** (1988). Economic approaches to population growth and development. In: Hollis B. Chenery and T.N. Srinivasan, eds. *Handbook of Development Economics*. Amsterdam : Elsevier Science Publications.
- **Blanchet D.** (1991). Estimating the relationship between population growth and aggregate economic growth in LDC's: methodological problems. In : *Consequences of rapid population growth in developing countries*. Proceeding of the UN/INED Expert group meeting, New York, 23-26 August 1988. New York: Taylor and Francis : 67-99.
- **Bloom D., Canning D., Malaney P.** (2000). Demographic Change and Economic Growth in Asia. *Population and Development Review* ; 26 : 257-290.
- **Bloom D., Canning D., Sevilla J.** (2002). The demographic dividend: A new perspective on the economic consequences of population change. Santa Monica, California: RAND, MR-1274.
- **Boserup E.** (1985). Economic and Demographic Interrelationships in sub-Saharan Africa. *Population and Development Review* ; 11(3) : 383-397.
- **Brander J.A., Dowrick S.** (1994). The role of fertility and population in economic growth: empirical results from aggregate cross-national data. *Journal of Population Economics* ; 7 : 1-25.
- **Coale A.J., Hoover E.M.** (1958). *Population growth and economic development in low-income countries*. Princeton : Princeton University Press.

- **Easterlin R.A.** (1967). Effects of population growth on the economic development of developing countries. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*. 369 : 98-108.
- **Johnson D.G., Lee R.D., eds.** (1987). *Population growth and economic development : issues and evidence*. Madison : University of Wisconsin Press.
- **Kelley A.C.** (1988). Economic Consequences of Population Change in the Third World. *Journal of Economic Literature* ; 26 : 1685-1728.
- **Kelley A.C., Schmidt R.M.** (1996). Saving, Dependency, and Development. *Journal of Population Economics* ; 9 : 365-386.
- **Kuznets S.** (1967). Population and economic growth. *Proceedings of the American Philosophical Society* ; 111(3) :170-93.
- **Kuznets S.** (1973). *Population, Capital, and Growth*. London : Heinemann Educational Books.
- **Maddison A.** (2010). *The World Economy: a millennial perspective*. Paris : OECD.
- **Mason A.** (1988). Saving, Economic Growth, and Demographic Change. *Population and Development Review* ; 14 :113-144.
- **United Nations, Population Division** (UNPD). (2012). *World Population Prospects, the 2012 revision*. New York, United Nations.



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.



Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 73 17 75 30

n° ISSN: 2275-5055

